



# Pétition Op@le (nouveau logiciel financier des collèges et lycées)

**Je soutiens l'intersyndicale ! OUI à la simplification immédiate, NON au calendrier actuel !**

**POUR un MORATOIRE et un ARRÊT du déploiement forcé !**

Les personnels administratifs utilisateurs d'Op@le dans les services de gestion souffrent d'un logiciel inabouti et y consacrent un temps considérable. Parmi les conséquences : les missions au service des élèves des familles ou des autres personnels, notamment enseignants, sont dégradées parfois lourdement.

Les organisations syndicales alertent en vain depuis de longs mois. Par courrier du 11 avril 2024, elles ont demandé audience à la ministre, sans réponse à ce jour. Elles sont intervenues devant les instances nationales le 7 mai : aucun effet positif !

Le ministère ne prend pas la mesure de la situation. Il persiste à exiger l'utilisation du logiciel sans prendre en compte les demandes de **SIMPLIFICATION** et maintient même la fin du déploiement pour tous en 2025. **C'est INSOUTENABLE !**

Ce progiciel, expérimenté dès 2021 par des volontaires, a vu sa généralisation *sous contrainte ministérielle* débuter en janvier 2024. Pourtant, aujourd'hui encore, Op@le ce sont :

- Des dysfonctionnements récurrents et non résolus pendant des mois. Un module important (les « régies ») ne fonctionne pas ! Le ministère recommande même de ne pas l'utiliser ! Les utilisateurs sont 81% à dénoncer les lenteurs techniques en 2024 !
- Une ergonomie désastreuse (selon 67% des personnels) rend complexe l'usage de l'outil ;
- Un temps d'adaptation et de paramétrage important et difficilement gérable face au reste de la charge en établissement ;
- Des services dégradés ou retardés : bourses, télépaiement ou prélèvements pour la restauration avec des factures incompréhensibles pour les familles, voyages scolaires, paiement des fournisseurs...
- Une dégradation significative des conditions de travail entraînant des arrêts de travail et même des départs de l'Education nationale.

Encore une fois, ce sont les personnels qui paient le prix du déploiement d'un outil dont le paramétrage natif est inabouti et dont les fonctionnalités ne sont pas totalement éprouvées. **Les personnels n'en peuvent plus !** Il est temps de réagir : **en 2025, il sera trop tard !**

Avec les organisations syndicales A&I UNSA, SNASUB FSU, CFTD Education Formation Recherche Publiques, CGT Educ' Action, Sud Education, je demande :

- L'adaptation d'Op@le aux besoins des utilisateurs par des mesures de **SIMPLIFICATION** ;
- Un **MORATOIRE** sur son déploiement : arrêt de l'obligation de passer à Op@le. Etalement du calendrier autant que nécessaire dans l'attente des simplifications indispensables ;
- La mise en place de moyens accrus et pérennes pour l'accompagnement des personnels (formateurs et tuteurs en nombre suffisant, partout sur le territoire y compris dans les académies ultramarines) ;
- Une documentation unifiée et mise à jour régulièrement ;
- Le renforcement *effectif* des moyens d'assistance notamment pour les services informatiques ;
- L'ouverture des comptes épargne temps (CET) pour les congés non pris et le paiement des heures supplémentaires effectuées.

**OUI, en signant cette pétition, je demande que la ministre reçoive l'intersyndicale, qu'elle ouvre la voie à la SIMPLIFICATION du progiciel OP@LE et décide d'un MORATOIRE sur le calendrier de déploiement !**